

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Discours

www.economie.gouv.fr

Paris, le 17 mai 2014 N° 076

Discours d'Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique, lors de la journée « Français, participons au développement de la France par le crowdfunding »

Votre démarche est essentielle à trois égards :

- 1. Nous avons une haute conscience que la <u>révolution numérique</u> en marche, que nous devons nous-mêmes la cadencer, la stimuler, en profiter, l'engager et non la subir, ne pas la craindre, mais en tirer parti dans le monde de la révolution technologique la plus importante de l'histoire récente.
 - Pour nous, il s'agit d'une transformation de la société, qu'il faut assumer, préparer. C'est aussi une modernisation du pays et de l'Europe.
- 2. Nous voulons être acteurs du redressement de notre économie, plutôt que spectateurs de notre déclin. Et le financement participatif est une des clés de l'avenir.

Le financement participatif, grâce à la réforme des règles du code monétaire et financier, se donne une place dans ce monde financier comme un nouveau <u>canal de financement de la croissance</u>. La croissance du pays tout entier mais aussi la croissance locale. La croissance de l'économie tout entière, mais aussi celle de projets à taille humaine, aimés de leurs soutiens, leurs financeurs. Nous, citoyens, voulons placer notre épargne avec une visibilité sur l'utilisation faite de notre argent, alors que les entreprises françaises qui nous entourent, dans lesquelles nous travaillons (nous, nos parents, nos proches ou nos enfants) et qui font vivre nos territoires.

3. Grâce à la transition numérique, nous avons les moyens <u>d'interroger le monopole bancaire</u>, de désintermédier, c'est-à-dire de nous passer des banques, dans le financement de l'économie





Un intermédiaire essentiel au financement de l'économie, les banques, qui disposent d'un monopole de distribution des prêts et du crédit, jouera à l'avenir un rôle moindre qu'aujourd'hui dans le financement de l'économie.

Cette désintermédiation apparaît certes parce que les nouveaux moyens technologiques, largement diffusés, le permettent. Mais elle apparaît surtout parce que c'est une attente de la société.

Les projets financés par le crowdfunding ne sont pas les moins risqués, mais on constate des taux de défaillance plus faibles que ceux des banques.

La France fait face à un paradoxe :

- une épargne très abondante : 4200 Mds€ d'épargne sous forme de produits financiers,
 c'est colossal !
- mais des entreprises qui ne trouvent pas de financement.

Les critiques disent que les taux des prêts du crowdfunding sont plus élevés que ceux qu'elles pratiquent. Elles oublient deux points fondamentaux dans leur analyse :

- La réactivité: elles prennent des semaines à prendre des décisions, laissant les entrepreneurs dans une situation de stress caractérisée et faisant prendre du retard à l'entreprise. Le crowdfunding permet lui de lever de l'argent en quelques jours, voire quelques heures.
- Le soutien : réussir une campagne de crowdfunding, c'est avoir derrière soi une armée de français qui vous soutiennent. Ce soutien populaire donne de la force à l'entrepreneur. Il est suivi. Cela peut aussi lui permettre de prouver le potentiel commercial du produit, comme c'est le cas pour le don récompensé.

C'est cela la force du crowdfunding. Ce n'est pas une décision d'une banque. <u>C'est une population</u> <u>qui participe activement à l'économie.</u>

Vous l'aurez compris, le développement du crowdfunding est un pan entier de ma stratégie pour le redressement de la France. Non seulement parce que le financement participatif est indispensable à notre pays (nous venons de le voir). Mais aussi parce que nous avons les moyens de faire émerger des acteurs majeurs du crowdfunding mondial.

Nous voyons depuis quelques années avec quelle rapidité la révolution numérique peut 2





bouleverser les chaînes de valeur et faire émerger de nouveaux leaders économiques. C'est le cas dans la recherche sur le net avec Google, dans le commerce en ligne avec Amazon, dans les médias sociaux avec Facebook, dans la musique avec Apple... Tous ces domaines illustrent à la fois l'extraordinaire vélocité dans la concentration économique autour de quelques acteurs dominants.

Dans ce nouveau paradigme économique, disposer de géants dans les usages du numérique est devenu une question de souveraineté.

Nous ne voulons pas être une colonie numérique des Etats-Unis. Nous avons besoin de leaders économiques du numérique, et le crowdfunding est une vraie opportunité pour cela.

Comme dans tout secteur du numérique, la logique de rendement croissant est dominante (en raison des effets de réputation et de l'importance de l'agrégation des données...). <u>Il faut donc s'attendre à ce que dans quelques années, le crowdfunding soit concentré autour de quelques leaders mondiaux. Notre volonté c'est que parmi eux, il y ait un français.</u>

Comment ? Grâce à une stratégie offensive.

1/ La première brique de cette stratégie, c'est une réglementation au meilleur niveau international pour permettre le développement de ce secteur, qui a pris du retard en raison d'une réglementation inadaptée.

Ce chantier a été annoncé par le Président de la République il y a un an (en clôture des assises de l'entrepreneuriat). Depuis, les services de l'Etat ont été fortement mobilisés, et les délais seront tenus : je présenterai l'ordonnance en conseil des ministres le 28 mai et les décrets d'application seront publiés en juillet.

2/ La seconde brique de ma stratégie, c'est la visibilité internationale. Je souhaite faire de Paris la capitale européenne du crowdfunding.

Le réseau européen des plateformes de crowdfunding me dit être en train de choisir un lieu pour accueillir sa rencontre annuelle. Il paraît que deux villes sont encore en lice, Helsinki et Paris.

Eh bien nous allons aider le destin. Dès lundi, je vais écrire aux membres de ce réseau pour les inviter et l'organiser à Paris. Et pour montrer l'élan national qui existe en France, j'ai décidé de convoquer les secondes assises du financement participatif en décembre prochain. Ces assises seront l'occasion de faire un point sur le développement du secteur, ainsi que sur la nouvelle réglementation. S'il faut aller plus loin, nous le ferons!

Ainsi, entre les assises nationales, et les rencontres internationales, la France concentrera sur quelques jours tous les acteurs du crowdfunding Européen.





3/ La troisième brique de ma stratégie, c'est d'envoyer un signal politique fort à tous les français pour développer ce mode de financement de notre économie, et d'assumer le rôle de l'Etat de catalyseur du développement de ce secteur.

C'est pourquoi j'ai demandé à mes services d'étudier la possibilité de mettre en place un fond d'abondement du prêt et de l'investissement en crowdfunding. Les anglais, qui clament haut et fort la doctrine néo-libérale, a fait cela au travers de la British Business Bank, leur banque publique d'investissement. La France ne regardera pas le train passer!

4/ La quatrième brique, c'est l'expansion internationale qui suit naturellement le développement du crowdfunding sur notre territoire national. La dynamique en France est lancée. On le voit, on le sent aujourd'hui, cela bouillonne! De nombreuses plateformes se créent et vont tester divers modèles. Naturellement, d'ici quelques mois, des leaders vont émerger. L'intérêt de la France, c'est que ces leaders puissent s'internationaliser très rapidement, conquérir le marché européen encore émergent, pour pouvoir ensuite aller se mesurer sur la scène mondiale.

Ce développement européen, nous pouvons, nous devons le faciliter en exportant notre cadre réglementaire pour en faire le cadre réglementaire harmonisé à l'échelle européenne. Cela donnera un avantage compétitif à nos plateformes. Pour cela, nous ferons un lobbying actif auprès de la Commission européenne dans les prochains mois. J'y veillerai personnellement.

Et si ces plateformes ont besoin de capital pour accélérer leur internationalisation, nous l'apporterons. C'est cela, un Etat stratège.

Avant de vous quitter, je voudrais vous livrer une conviction profonde : <u>le crowdfunding, c'est une vraie lame de fond !</u> En 2012, cela représentait déjà 2,7 Mds\$ dans le monde, et cela double chaque année. Le magazine Forbes estime même à 1000 Mds\$ le potentiel du crowdfunding à l'échelle mondiale en 2020.

En France, ce développement a été limité par une réglementation totalement inadaptée. Malgré cela, il y a déjà 40 plateformes qui existent, et cela représentait 70 M€ en 2013. Plus significatif encore, <u>un français sur 100 est actuellement un crowdfunder! Et cela devrait doubler en 2014.</u> Même si nous en sommes aux balbutiements, il est clair que c'est une tendance lourde.

Et cette tendance, elle traverse tous les secteurs de l'économie, de l'économie sociale et solidaire aux start-ups, en passant par les PME qui font la force de nos territoires.

Grâce au crowdfunding, les français vont pouvoir se réapproprier l'économie, devenir des militants actifs de la croissance.

